

Compte-rendu des sessions Qualifications et CRCT – Section 05 du CNU

Mars 2025

A l'ouverture de chacune des sessions, la Présidente rappelle les règles de déport à respecter :

- Un directeur de thèse ou un garant d'HDR ne peut prendre part aux débats relatifs au candidat concerné et sort de la salle au moment où le dossier du candidat est examiné ;
- Un enseignant-chercheur affecté ou exerçant ou ayant exercé des fonctions dans le même établissement depuis moins de deux ans ne peut prendre part aux débats relatifs au candidat concerné.

Le rappel du respect des règles de confidentialité et des règles concernant les retards est également effectué au début de chacune des sessions.

1. Sessions relatives aux Maîtres de conférences (MCF)

Les sessions relatives aux MCF se sont déroulées les 12 et 13 mars 2025 à Paris.

1.1. Qualification aux fonctions de MCF

Le nombre de candidats pour lesquels le dossier est recevable ou recevable sous condition s'élève à 319. Parmi ces 319 candidats, 51 d'entre eux demandent une dispense/reconnaissance de diplôme pour le motif suivant¹ : « Doctorat ou diplôme équivalent au doctorat obtenu dans un établissement autre qu'un établissement public français pour lequel vous demandez une dispense de doctorat ».

A l'issue de la session, 215 candidats sur 319 sont qualifiés aux fonctions de MCF, soit un taux de qualification de 67,4 %. La liste des 215 candidats qualifiés est donnée ci-après :

ABEL Mathilde, ACAR Alper, ACHARD Pascal, ACHOU Bertrand, ACOSTA ALVARADO Ana Sofia, ADANDOHAIN Kodjo, AGBEKPONOU Kossi Messanh, AHOANGBE Vignawou Lucien, ALESTRA Claire, ALLOUARD Hugo, ALMAWI Andrea, ALSHAREEF Salam, ARGAN Damiano, ASSOGBAVI Edem, ATANGUEGNIMA Denera, ATTALLAH May, AWADA Mohamed, BADRAN Moustapha, BAMBE Bao-We-Wal, BANERJEE Sreoshi, BAROIS Brice, BARRO Maimouna, BASSENE Théophile, BASSIERE Alicia, BAUCH Gerrit, BEBEKAR Yacoub, BENGHALEM Hélène, BERRADA Mehdi, BEZZON Bastien, BILIONIÈRE Maurice, BLAISE Marie, BLANCO-CAZEAUX Iñaki, BLUMENTHAL Benjamin, BONDOUX Justine, BONNEAU Cécile, BRIEC Louise, BROBERG Nikolaj, BROU Jean-Claude, BRUNA Marion, BRUNETTI Roberto, CAMARA Abdramane, CAMILOTTO Nicolas, CARIOU Clément, CARTELLIER Fanny, CASSOU Matthieu, CHAGOUR Nejib, CHARNI Kadija, CHEBBI-GIOVANETTI Rayan, CHEHADE Imad, CHEMA DZUKOU Kevin Randy, CHEN Jinzhao, CHIKHI Mohammed, CIMELLI Léa, CODA ZABETTA Massimiliano, COIFFARD Adrien, COLLET Charles, COUDERT Thomas, CREPIN Léa, CZAJKA Léo, DALY Imen, DAMA Alou Adesse,

¹ Ne sont pas concernés par cette procédure : (i) les candidats titulaires d'un doctorat obtenu en cotutelle avec un établissement public français ; (ii) les diplômés de l'institut universitaire de Florence, établissement communautaire dont le doctorat est considéré automatiquement comme équivalent au doctorat français.

DAMIOLI Giacomo, DARWICHE Joanna, DEDINGER Clémence, DEGRAVE Anne, DELAPREZ Yann, DELLA VALLE Nives, DESEAU Arnaud, DEWALS Jean-François, DI SANTOLO Mary, DIOP WAYAL Modou, DORÉMUS Nicolas, DOSSO David, DUC Julien, DUPLAN Yves, EBELING Antoine, EL HAMMA Imad, FABRE Lea, FALL Fatou, FARES Redha, FAULQUES Martin, FAURE Emmanuelle, FENTANES Oscar, FILEZAC DE L'ETANG Cyril, FIORAVANTI Federico, FLORES Ignacio, FOLLOT Maxence, FOROUHESH FAR Yeganeh, GIRARD Gaëtan, GONNOT Jérôme, GOUSSEBAÏLE Arnaud, GRANGERAY Jonas, GRAPPERON Laudine, GRASSART Clotilde, GRIMON Marie-Pascale, GUBONG GASSI TAKOULO Clinton, GUIFFARD Jean-Baptiste, GUILLET Ariel, GWON Gyowon, HAINNAUX Camille, HAZEM Mohamed, HDIA Mouna, HELFRICH Vincent, HELMI HAMDHI Helmi, HESHAM GAMALELDIN ELKHATEEB Yasmine, HOUMMIRAT Imane, IANDOLO Stefano, JAGU SCHIPPERS Emma, JBIR Hamdi, JONES Indigo, JUNG Cyril, KAMGUIA Brice, KANDOOUSSI Malak, KASMAOUI Kamal, KEITA Arrouna, KENEDI Gustave, KERE Safilidin, KHARBOUCHE Mohammed, KINDA Harouna, KIRAT-KHEMAKHEM Emna, KOUANDOU Arouna, KOURANTIDOU Mélina, KPOGNON Koffi Délali, KRAUTKRAEMER Anneliese, LAMAGNERE Théo, LE Minh Phuong, LE COUSTUMER Patience, LE QUELLEC Erwan, LEBAYLE Sterenn, LEFEBVRE Germain, LEI Rémi, LEPLAT Melody, LEVENEUR Pauline, LI Wenliang, LIOTTA Charlotte, LOMPO Aguima, LOUCHEZ Aniss, LUCIC Nicolas, MAGALHAES Nelo, MAKHLOUF Farid, MALMBERG Selma, MALTESE Anne-Gaëlle, MATHEX Simon, MERTENS Kewan, METTA Julie, MEYER Jessica, MIFTAH Amal, MOLLIER Claire, MONJOIE Leopold, MONTANT Gil, MONTPETIT Sébastien, MORVAN Carla, MUNICH Léa, MUSCARNERA Alessio, MWANAMOLO Salomé, N'DOUA Bossoma Doriane Marie, NEIS Peter, NERI LAINE Mattéo, NGOUHOOU POUFOUN Jonas, NIANG Amadou, NOSRATABADI Seyed, OKOKO Aimé, OKTEM Berk, OLAVE CRUZ Isac Antonio, OLIVEIRA MILITAO Luciana, OLLIER Maxime, OMRI Emna, ORTIZ Vincent, PAPAUD Simon, PFEIFER Moritz, PHILADELPHIE DIVRY Cédric, PICARD Julien, PIRRONE Claudio, POINET Lucie, POKOU Fredy, POUCINEAU Valentin, RAPELANORO Nady, RENEE Laëtitia, RICHARD Thibault, ROBERTSON Calum, ROUAULT Eléonore, ROUX Alain, SACKO Mamadou, SAFAR Waed, SALESSE Camille, SALIN Mathilde, SANOU Issa, SANTAGIUSTINA Carlo, SARR Moustapha, SAURIN Sébastien, SEGHIR Majda, SHETABI Mehrafarin, SIAGH Souhila, SIMAMINDRA Roxane Sybile, SIRIISA Siri, SOUIKI Boumediene, STELTER Robert, SUCHON Rémi, SUVERATO Davide, TADADJEU NGUEMO Sosson, TCHAPCHET TCHOUTO Jules-Eric, TEIXEIRA Matéo, TENDERO Marjorie, THAVARD Julien, TUFFERY Laetitia, VERHAGEN Annelore, VERON Emilien, VIDALI Maria, VIGNOBOUL Aubin, YEBARTH Pascal, YOUSFI Sonia, ZANOUTENE Eddy, ZAYTSEVA Anna, ZBIRI Saad, ZERBO Mouhamed.

Cette liste est adoptée à l'unanimité.

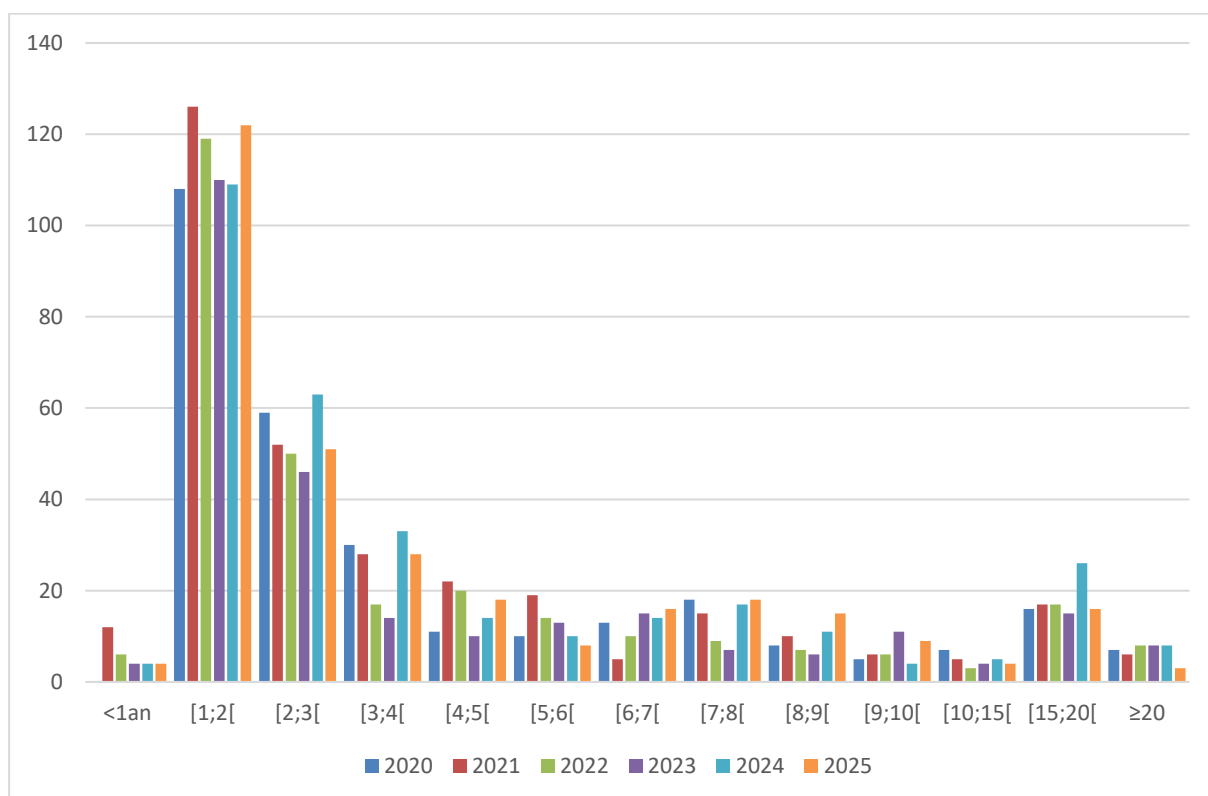
Pour information, le tableau ci-dessous rappelle quelques statistiques relatives à la qualification MCF.

Statistiques sur la qualification MCF :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total dossiers examinés	303	297	299	291	290	258	287	261	237	287	319
Qualifiés	178	179	185	152	143	135	160	163	147	167	215
Taux de qualification section 05 (%)	58,7	60,3	61,9	52,2	49,3	52	55,7	62,5	62	58,2	67,4
Taux de qualification toutes sections (%)	62,9	64,6	65,1	64,6	63,2	61,1	61,6	63	63,5	64,8*	

* : valeur provisoire

Le graphique ci-dessous donne le nombre de candidats à la qualification MCF par campagne en fonction de l'année de soutenance de la thèse.



Note : <1 an : soutenances datant de janvier ; [1;2[: soutenances datant d'1 à 2 ans ; etc.

1.2. Qualification aux fonctions de MCF au titre du Muséum d'histoire naturelle

On relève un seul candidat à la qualification MCF au titre du Muséum d'histoire naturelle : OLLIER Maxime. Ce dernier est qualifié à l'unanimité.

1.3. Congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) MCF

La section dispose d'un total de 13 semestres à allouer pour 31 candidats, dont 21 MCF et 10 PR.

Il est rappelé que la demande de CRCT doit reposer sur un projet de recherche détaillé qui doit figurer dans le dossier. Dans la mesure du possible, il est fortement recommandé aux candidats de joindre au dossier une lettre d'invitation pour un séjour à l'étranger (sauf dans le cas de procédures sélectives pour lesquelles la réponse n'arrive qu'après le dépôt du

dossier, de la consultation d'archives ou d'enquêtes de terrain, qui ne résultent pas nécessairement d'un processus d'invitation) ou une lettre d'accueil de l'institution (Université, laboratoire, etc.) qui accueillera le candidat dans le cadre d'un CRCT en France ou à l'étranger. Il est souhaitable que la lettre soit la plus détaillée possible. Le dossier doit également comporter un CV détaillé, incluant la liste des publications du candidat (suivre les recommandations figurant sur le site de la section concernant les publications), les responsabilités exercées (préciser la date de prise de fonction et la durée), etc.

Sur les 21 demandes de CRCT MCF, 6 le sont au titre de « recherches et conversions thématiques » et 15 pour le motif « recherches ». Il est par ailleurs précisé que (i) un candidat est membre de la section, (ii) trois candidats MCF ont bénéficié d'un CRCT par le passé, en 2012, 2016 et 2017, (iii) les candidats ayant demandé un an ont bien tous coché la case indiquant qu'ils acceptaient un semestre et (iv) quatre candidats disposent de lettres d'invitation à l'étranger (deux candidats disposent de lettres d'invitation en France).

A l'issue de la session, 8 semestres de CRCT ont été attribués.

2. Sessions relatives aux Professeurs des universités (PR)

Les sessions relatives aux PR se sont déroulées le 14 mars 2025 à Paris.

2.1. Qualification aux fonctions de PR

Le nombre de candidats à la qualification PR s'élève à 12. Parmi ces candidats, 2 d'entre eux demandent une dispense/reconnaissance de diplôme, dont 1 au titre de l'activité professionnelle.

A l'issue de la session, 9 candidats sur 12 sont qualifiés aux fonctions de PR, soit un taux de qualification de 75 %. La liste des 9 candidats qualifiés est donnée ci-après :

ABILDTRUP Jens, BOUGUEN Adrien, DE CORNIÈRE Alexandre, GAIES Brahim, MOULIN Léonard, PHAM Ngoc Sang, TISSERAND Jean-Christian, TIVADAR Mihai, WOLFERSBERGER Julien.

Cette liste est adoptée à l'unanimité.

Pour information, le tableau ci-dessous rappelle quelques statistiques relatives à la qualification PR.

Statistiques sur la qualification PR :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total dossiers examinés	207	146	113	99	96	104	35	21	14	17	12
Qualifiés	120	73	60	46	45	51	21	12	5	13	9
Taux de qualification section 05 (%)	58,0	50,0	53,1	46,5	46,9	49	60	57,1	36	76,5	75
<i>Taux de qualification toutes sections (%)</i>	<i>63,0</i>	<i>64,2</i>	<i>65,9</i>	<i>69,1</i>	<i>69,9</i>	<i>66,7</i>	<i>61,9</i>	<i>58,9</i>	<i>59,9</i>	<i>59,4*</i>	

* : valeur provisoire.

2.2. Congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) PR

La section dispose de 5 semestres à allouer pour les PR.

Il est rappelé que la demande de CRCT doit reposer sur un projet de recherche détaillé qui doit figurer dans le dossier. Dans la mesure du possible, il est fortement recommandé aux candidats de joindre au dossier une lettre d'invitation pour un séjour à l'étranger (sauf dans le cas de procédures sélectives pour lesquelles la réponse n'arrive qu'après le dépôt du dossier, de la consultation d'archives ou d'enquêtes de terrain, qui ne résultent pas nécessairement d'un processus d'invitation) ou une lettre d'accueil de l'institution (Université, laboratoire, etc.) qui accueillera le candidat dans le cadre d'un CRCT en France ou à l'étranger. Il est souhaitable que la lettre soit la plus détaillée possible. Le dossier doit également comporter un CV détaillé, incluant la liste des publications du candidat (suivre les recommandations figurant sur le site de la section concernant les publications), les responsabilités exercées (préciser la date de prise de fonction et la durée), etc.

Sur les 10 demandes de CRCT PR, 7 ont pour objet « recherches » et 3 « recherches et conversions thématiques ». Il est par ailleurs précisé que (i) 1 candidat a bénéficié d'une délégation d'un an en 2022, (ii) 1 candidat a bénéficié d'un semestre de CPP en 2024, (iii) les candidats ayant demandé un an ont bien coché la case indiquant qu'ils acceptaient un semestre et (iv) quatre candidats disposent d'une lettre d'invitation à l'étranger.

A l'issue de la session, 5 semestres de CRCT ont été attribués.

3. Décision de la section 05 du CNU sur le suivi de carrière

« La section 05 du CNU a décidé de ne pas mettre en œuvre la procédure de suivi de carrière pour la session 2025. »

Motion adoptée à l'unanimité.

4. Rappel des dates des prochaines sessions

Session Repyramidage : 2 juin 2025 à Paris

Session Avancements : 14, 15 et 16 mai 2025 à Toulon

Sessions RIPEC : 4 et 5 septembre 2025 à Paris